



Mairie de Saillans
1 Place Maurice Faure
26340 SAILLANS
Tél. 04 75 21 51 52
@ : accueil@mairiedesaillans26.fr

A Saillans, le 13 juillet 2023

Objet : attestation de dégâts dus à la grêle

Je soussigné François Brocard, maire de Saillans (Drôme),

certifie qu'un violent orage a affecté la commune le mercredi 12 juillet 2023 de 20h00 à 20h30, accompagné :

- de chutes de grêle avec des grêlons de la taille de balles de tennis
- de fortes rafales de vent
- de précipitations intenses en peu de temps qui ont duré plus longtemps que l'épisode de grêle-

La présente attestation est délivrée pour faire valoir ce que de droit.

Le Maire,
François BROCARD

